

«Le soufflé n'est pas retombé»

NEUCHÂTEL Le collectif pour la grève féministe s'est retrouvé hier pour préparer les mobilisations en vue du 8 mars.

PAR LUC-OLIVIER.ERARD@ARCINFO.CH



Les membres du Collectif neuchâtelois pour la grève féministe se sont réunis, hier, au théâtre de la Poudrière. CHRISTIAN GALLEY

Hier, l'antichambre du théâtre de la Poudrière, à Neuchâtel, accueillait le Collectif neuchâtelois pour la grève féministe. Une cinquantaine de militantes, issues notamment du mouvement historique du 14 juin 2019, se retrouvaient pour échauffer la poursuite du combat féministe en 2020. «Le soufflé n'est pas retombé, c'est bien!» Catherine Laubscher, militante de longue date et secrétaire syndicale,

pouvait constater à la mi-journée que la relève était assurée. A ses côtés, des camarades de lutte bien connues, mais aussi des jeunes femmes arrivées dans le mouvement bien après elles.

L'arrivée des enfants

Beaucoup de ces jeunes femmes dénoncent la fragilité des avancées féministes, sur le plan social, comme politique. Social d'abord, parce que les progrès, à la maison, sont mai-

gres. Si les jeunes hommes participent un peu plus aux tâches ménagères, «ce progrès a tendance à s'effacer dès l'arrivée des enfants», a rappelé une militante.

Du coup, même si certaines se disent aidées, elles citent beaucoup la notion de «charge mentale»: celle-ci manifeste que même dans les cas où les tâches sont plus égalitairement réparties, la responsabilité quant à leur organisation demeure à la charge des femmes.

«J'ai l'impression de passer mon temps à organiser ma vie», dit une jeune mère.

Trop d'hommes dans les conseils communaux

Sur le plan politique, la syndicaliste Léa Ziegler, du SSP (actif surtout auprès des services publics et des collectivités), expose la situation: dans la santé et le social, terrains majoritairement en mains féminines, les horaires faits à la dernière minute et les temps partiels ir-

Manque de moyens pour contrôler

Hier, le collectif neuchâtelois pour la grève féministe a débuté la journée en passant en revue douze revendications «cantonales». Elles abordent de nombreux aspects de la lutte féministe actuelle, consistant à actualiser des droits censés être acquis, ou à porter des changements plus nets dans de nouveaux domaines. Il faut notamment améliorer la protection contre le licenciement des femmes enceintes, renforcer les structures d'accueil pour les enfants, en créer de nouvelles pour les personnes dépendantes, dont la prise en charge incombe encore majoritairement aux femmes. Il est aussi demandé diverses mesures pour améliorer l'information et la prévention contre les violences faites aux femmes. Certaines revendications illustrent bien les résistances auxquelles les conquêtes féministes se heurtent. Ainsi, la dernière exigence que les femmes entendent défendre en 2020: réserver l'attribution des marchés publics aux entreprises qui appliquent l'égalité salariale. Nicole Baur, membre du collectif et déléguée à la politique familiale et de l'égalité du canton de Neuchâtel, a dû préciser que cette exigence figurait déjà dans la loi. «Mais notre office n'a malheureusement pas du tout les moyens pour effectuer des contrôles sur ce plan».

réguliers sont très fréquents. Les hommes sont, quant à eux, réticents à travailler temporairement à temps partiel pour s'occuper des enfants, car ils risquent de perdre leurs acquis salariaux et de ne jamais retrouver leur temps de travail initial. Là encore, l'éventuel sacrifice professionnel incombe le plus souvent aux femmes. D'où la revendication féministe d'un congé parental partagé, obligatoire pour les pères. «De manière générale, les collectivités publiques devraient se montrer exemplaires, mais ce n'est pas le cas du tout!» assure Léa Ziegler. «Ces revendications sont basiques, mais on se heurte parfois à des murs. Il y a trop d'hommes dans les conseils communaux».

Non à l'augmentation de l'âge de la retraite

En 2020, il sera aussi beaucoup question de «stabiliser le financement de l'AVS», après l'échec de la réforme Prévoyance 2020 devant le peuple, fin 2017. Le message du Conseil fédéral à ce propos est publié. Il passera prochainement devant le Parlement fédéral. Il propose un relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, comme pour les hommes. «Ce n'est pas la première fois

que le principe d'égalité est utilisé pour faire avaler des couleuvres aux femmes de ce pays», a déclaré Danielle Axelroud Buchmann. Cette experte vaudoise est venue expliquer pourquoi les femmes seraient bien inspirées de rejeter le projet du gouvernement. L'augmentation de l'âge de la retraite ne participera que de manière mineure au comblement du déficit de financement de l'AVS jusqu'en 2030 (le reste étant acquis, notamment, par un relèvement de la TVA). Mais pour Danielle Axelroud Buchmann, c'est d'autant plus inacceptable: «Comment exiger l'égalité de l'âge de la retraite sans exiger une égalité salariale de fait? L'élévation de l'âge de la retraite des femmes générera 6 milliards de financement pour l'AVS, mais les femmes perdent 118 milliards de francs par an de salaire du seul fait des discriminations salariales. Les cotisations sur ces salaires permettraient de financer les retraites à elles seules.» Et d'ajouter, que l'argent ne manque pas à Berne: «L'achat d'avions de combat va aussi coûter six milliards sur dix ans. Est-ce qu'on en a vraiment besoin?»